

Metz, le 30 décembre 2022

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau – Délégation Territoriale de
Sarreguemines

Affaire suivie par : Pascal RIDGEN
Tél : 03 87 28 30 80
E-mail : pascal.ridgen@moselle.gouv.fr

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Monsieur le Maire
de la commune de Lemberg
1, Place de la Mairie
57620 LEMBERG

OBJET : Dossier de déclaration concernant la gestion des eaux pluviales de l'aménagement de la Place
Théodore Heitzmann à LEMBERG

Courrier de non opposition

RÉF. : Enregistrement par téléprocédure sur Service-Public.fr

P.J. : 1 fiche récapitulative et descriptive du IOTA

Monsieur le Maire,

Après instruction de votre dossier de déclaration modificatif au titre des articles L. 214-1 à L. 214-8 du
code de l'environnement relatif à :

• **Gestion des eaux pluviales de l'aménagement de la Place Théodore Heitzmann à LEMBERG**

pour lequel un récépissé vous a été délivré lors de l'enregistrement du dossier en téléprocédure sur
Service-Public.fr en date du 14 novembre 2022 sous le n° DIOTA-221114-111017-149-079, j'ai l'honneur de
vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

Le descriptif sommaire de l'opération est joint au présent courrier.

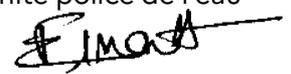
Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période
de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration. Le dossier sera consultable en mairie.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat précisant les dates de
publication, via la téléprocédure et par mail à l'adresse indiquée en entête.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal
administratif de Strasbourg, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai
de quatre mois, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice
administrative. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyen" par le site
internet <https://citoyens.telerecours.fr>.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,
pi l'adjointe à la responsable de l'unité police de l'eau


Astride ERMAN